Société des Anciens Militaires. — Nous avons dit que la société des Anciens Militaires de Tourcoing se ferait représenter aujourd'hui à la manifestation en l'honneur du général Faidherbe.

Les sociétaires inscrits sont au nombre de 70 jusqu'à présent.

Ils sont priés de se trouver au siège de la Société, Café Leclercq, à 1 heure 45.

La Société déposera une superbe couronne en fleurs naturelles, offerte par M. François Masuret-Jonglez, conseiller général.

La «Tourquennoise» au concours d'Arras. — Notre belle société de gymnastique et d'armes l'Union tourquennoise, a quitté hier soir notre ville, se rendant à Arras où a lieu la XIIIe fête de l'Association fédérale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

L'Union doit concourir en tre division contre l'Honneur de Douai, et la Saint-Quentinoise.

La section de pupilles rivalisera en 2e division avec l'Avenir de Bruay, l'Etoile de Calais, la Cambraisienne, la Vaillante de Lille, la Valenciennoise.

Tous nos vœux accompagnent nos jeunes et vaillants concitoyens.

L'incendie de la rue Martine. — Hier, vers 4 heure, le feu a repris dans le magasin de fourrages de M. Bodin, rue Martine, incendié dimanche soir.

Une escouade de pompiers est venue sur les lieux et à l'aide d'un tuyau adapté sur une bouche d'eau de la Lys, on a inondé les décombres.

Vol. — M. Alphonse Cornard, peintre, rue du Pou Hyt, y a été logement, depuis huit jours, le nommé Jean Renacle, 27 ans, rattacheur, originaire de Verviers.

Hier à midi, il vit cet individu qui descendait de sa chambre emporte un paquet assez volumineux qu'il cherchait à dissimuler. Il eut un soupçon et après le départ du locataire, monta dans les chambres où il constata la disparition d'un pantalon, d'un drap et d'une courte pointe.

M. Cornard s'étonna sur les traces de son voleur qu'il pensait avoir pris la direction de Roubaix.

Rue Neuve-de-Roubaix, il eut la pensée de demander chez M. Alphon-e Delvoye, débitiste et brocanteur, si on n'était rien venu lui offrir en vente.

M. Delvoye répondit que précédemment un individu venait de lui vendre un pantalon et une couverture cotonn, deux des objets volés.

M. Cornard continua sa route vers Roubaix, et au Pont Morel il rencontra l'agent Vandamme à qui il désigna son voleur au passage.

Renacle fut arrêté et conduit au commissariat de la arrondissement.

M. Chapé, commissaire de police, renvoya tout le monde à Tourcoing où le vol avait été commis, et M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement, a interrogé l'inculpé qui a été ensuite écroué et sera transféré aujourd'hui à Lille.

Une chute. — M. Charles Dewasse, 27 ans, ouvrier peintre, demeurant à Roubaix, rue de la Guinguette, travaillait hier avant midi à une maison de la rue Houchard pour le compte de M. Houzé-Lejeune. Il était monté sur une échelle à une hauteur d'environ 3 mètres 50 lorsque soudain il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

On s'empressa autour de lui le croyant dangereusement blessé. Non-chr ne pouvait heureusement qu'un contusion ra grave au-de-sus de l'œil droit, et l'après-midi il a pu reprendre son travail.

Se défier des mendiants. — Il y a quelques jours nous mettions nos concitoyens en garde contre les mendiants, et signalions la vol de montre et de numéraire imputés à une femme se disant Veuve.

Cette même femme s'est présentée il y a deux ou trois jours chez M. Leclercq, rue Molière au Blanc-Seau.

Hier matin seulement on constata qu'une montre 13 lignes en argent, numéro 43,858, et une chaîne avaient disparu.

Cette montre était accrochée au-dessus d'un meuble.

La mendiante reste introuvable jusqu'ici.

Marcq-en-Barœul. — M. Séraphin Wibaut, 62 ans, ménager et cultivateur à Marcq-en-Barœul, sinon de Pluvy, fut réveillé, l'avant-dernière nuit, par un bruit insolite partant du rez-de-chaussée.

Il se leva, descendit dans la cour dont il ouvrit la porte. Au même moment il vit fuir par cette même porte, un individ qu'il reconnut pour être le nommé Richard Omude qui avait été domestique dans la maison de février à avril. Cet individu avait pour se pencher brisé deux carreaux et tordu un barreau de fer.

Vol. — Un vol de 3 à 5 fr. en numéro-re et de charcuterie a été commis au préjudice de M. Jules Blondel à Marcq par 3 gamins de 9 à 12 ans

Linselles. — Sommes-nous indiscret en demandant à M. l'agent-voyer cantonal si c'est avec son assentiment que deux cantonniers et quatre auxiliaires viennent de passer quelques jours pour paver la cour du chateau de M. de la Houtre, alors que toutes nos routes se trouvent dans un état déplorable par suite de l'hiver que nous venons de traverser.

Le châtelain devrait-il la faveur qui lui est accordée à l'honnêteté qu'il professe pour nos institutions républicaines?

Un contribuable mécontent.

— Des gens qui, grâce à la complicité d'une administration municipale gangrenée, se croient à l'abri des justes rigueurs de nos lois fiscales et de la surveillance de M. le Directeur des contributions indirectes, dévorant quotidiennement leur venin dans le journal *La Croix*, sur tous les gens qui n'ont pas le bonheur de leur plaire. Puis ils font reproduire leur prose par le *Bien Public* et la *Liliette*.

Pour peu que ces messieurs continuent ce jeu, ils devront s'attendre à des représailles et peut-être ces dernières seront-elles suffisantes pour refroidir cons-tribuent leur zèle.

Ana appée. — Les jeunes gens de la commune organisent pour le dimanche 11 juillet prochain, un grand carrousel au bénéfice des pauvres, 600 fr. de prix.

Un carrousel d'essai aura lieu le jeudi 6 juillet.

LILLE

UN DRAME CONJUGAL

Un mari qui tire quatre coups de revolver sur sa femme

Vendredi soir, vers six heures, les habitants de la rue du Bourdeau étaient mis en émoi par des détonations successives d'arme à feu, auxquelles se mêlaient des appels désespérés : c'était un drame conjugal qui se déroulait rue du Bourdeau, n° 7.

Voici les renseignements complets que nous avons recueillis sur les lieux mêmes.

Le ménage Gévens-Leurent

Il y a 8 ans 1/2, Alfred Gevens, sculpteur, d'origine belge, né à Lille, épousait en noces légitimes une jeune fille, sa voisine, Mlle Anne Leurent, qu'il connaissait depuis sa naissance.

La lune de miel ne fut pas de longue durée; car trois semaines s'étaient à peine écoulées, que Gevens commençait à faire sentir à sa jeune épouse qu'il regrettait leur mariage. Il commença à se moquer de sa femme et à la tourmenter, non plaisant dans la bonne et près des filles aux mœurs légères.

Que que cela, de leur mariage sont issus quatre enfants : Germaine, aujourd'hui, âgée de 8 ans; Rodolphe, 7 ans; Yvonne, 4 ans, et Alfred, 3 mois.

Pendant les premières années de leur mariage, les époux Gevens-Leurent habitaient rue du Vieux-Faubourg. Le mari, qui gagne en moyenne 6 fr. à 6 fr. 50 par jour, ne rendait à sa femme que juste le nécessaire pour qu'elle ne mourût pas de faim, si ses enfants; le reste passait en bamboches.

Comme sa femme, malgré cette conduite, entretenait soignesement son ménage et les bébés, il voulut l'accuser un jour de se dérranger. Puis, n'ayant jamais pu en avoir la preuve, il se mit à l'insulter grossièrement chaque jour, même en présence des enfants.

A tout bout de champ, il lui disait de s'en aller; mais elle lui répondait invariablement qu'elle n'avait rien à se reprocher ; qu'elle n'abandonnerait pas ses enfants ; que s'il était fatigué d'elle, il n'avait qu'à partir lui-même.

Un jour, il y a un an, il le prit au mot et s'en alla, avec le petit Rodolphe, demeurer en garni à l'estaminet du *Grand-Saint-Esprit*, place des Reignaux. Là, pendant trois semaines, il vécut maritalement avec une fille, Marthide D.

Au bout de ce laps de temps, la mère étant venue lui réclamer son fils, il revint au domicile conjugal où il recommença à martyriser sa femme.

Quelques mois après, le ménage allait demeurer près de la porte de Paris, où il ne resta que deux mois ; puis, il y a six mois, il vint s'installer rue du Bourdeau.

Rue du Bourdeau

Le numéro 7 de cette rue est plutôt une cour où on accède par un étroit couloir. Là dans deux corps de bâtiments en équerre, vivent quelques ménages ouvriers. A droite, au rez-de-chaussée se trouve la chambre, l'unique chambre, où est venu habiter le ménage qui nous occupe.

Malheureusement de cette chambre est des plus sinistres : quelques mauvaises chaises en bois, une petite table carrée, une vieille commode à roulettes et de la lita, dont la moulgée cache avec un soin jaloux la pauvreté. Ces meubles ont été donnés par la mère de la femme, le mari ayant vendu petit à petit les objets mobiliers qui avaient été achetés au début du mariage.

Jusqu'au jour, où est venu au monde le Henri Alfred, le dernier né qu'un seul lit et, ce jour-là, la grand'mère a encore dû offrir, indépendamment du second lit, des draps pour garnir la couche de la femme Gevens : il n'y en avait pas de la maison!

Avant le drame

De, uis une huitaine de jours, Alfred Gevens, qui a aujourd'hui 29 ans, travaillait chez M. Jacquars, rue St-Pierre; auparavant, il était occupé à Roubaix. Gevens s'est mis à faire un travail, le nuit n, à 7 heures, et rentrait régulièrement ivre à dix ou onze heures du soir. La semaine dernière, il n'avait remis à sa femme que dix francs pour son ménage.

Jeudi, il était rentré avec un maillet et un outil de sculpteur; il menaça sa femme deluit donner un coup de ce dernier dans le ventre; mais il s'était contenté de la menace.

Vendredi, il se présentait chez M. B'anchard, armurier, place de Rihour, où il faisait pour le prix de 12 fr., l'acquisition d'un revolver, calibre 7, qu'il voulait disait-il offrir, à son frère. Il fit charger l'arme de six balles. Il était alors cinq heures et demie et rien, dans son allure, ne dénotait ses intentions criminelles.

Le drame

Muni de son arme, il reprit le chemin du son domicile, où il arriva vers six heures. Sa femme rut toute surprise de le voir rentrer aussi tôt.

« Adolphine Leurent, nous allons régler notre compte, » dit-il après son entrée. Celle-ci, croyant qu'il lui apportait de l'argent, lui répondit : « Je ne demande pas mieux ».

Et alors quelques mots vivement le paroles qui entourait le révolver, il braqua l'arme sur la malheureuse. Celle-ci, justement effrayée, se mit à pousser des cris de terreur, en même temps qu'elle se réfugiait, sous l'escalier de l'étage, qui fait emprise sur la chambre, dans un trou noir, servant de débarrassoir, où elle tomba à genoux le dos tourné à son meurtrier.

Quatre coups de feu successifs retentirent et, comme les autres locataires accouraient sur le lieu de la scène, Gevens en criait : « C'est moi, c'est moi, malheureusement je l'ai manqué. » On s'empressa autour de Mme Gevens et on constata avec plaisir qu'elle n'était pas blessée.

Une seule balle avait glissé sur les reins, lui faisant seulement une contusion.

Le meurtrier se constitue prisonnier

Pendant qu'on courait prévenir la police, Gevens allait se constituer lui-même prisonnier.

Il déclara au commissaire de police qu'il était pris de boisson et que ce sont les reproches que lui avait faits sa femme, le matin même, en lui disant qu'elle était lasse de vivre avec lui, qui l'avaient poussé à cette extrémité.

Alfred Gevens a été défféré au Parquet hier après-midi.

Sa pauvre femme, qui a 26 ans, reste avec ses enfants sans aucune ressource. « Je n'ai pas un sou, nous a-t-elle déclarée hier ; je dois douze francs à mon propriétaire et je suis obligée de déménager; que me restera-t-il de ces pauvres meubles? Où vais-je aller? Où trouverai-je du pain pour mes enfants, en attendant que j aie de l'ouvrage? »

Telle est la pénible et bien intéressante position de cette mère de famille, qui a failli être victime de l'alcoolisme.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

ARMENTIÈRES

Les grévistes. — Les ouvriers arrêtés pendant les troubles d'Armentières continuent à dédier tous les jours devant le tribunal correctionnel. C'étaient hier les nommés Paul Hoet, 48 ans, mécanicien ; Oscar Flament, 17 ans, tisseur et Désiré Six, 25 ans, tisseur, les sont inculpés à la date du 1er juin : Hoet d'avoir outragé les gendarmes ; les deux autres de s'être rebellés également contre les gendarmes. Tous trois nient avoir commis les faits qu'on leur reproche. Néanmoins ils s'entendent condamner, Hoet à 15 jours de prison ; Six, à un mois, et Flament, à deux mois de la même peine.

***

Autres condamnations. — François Félix, 20 ans, graveur à Armentières, 6 jours et 500 fr. ; Alphonse Samain, 21 ans, tisseur à Roubaix, deux mois et 50 fr. pour refus de service ; Pierre Gênne, 41 ans, vannier à Tourcoing, 3 mois ; Léonis Lauverier, 27 ans, dévideuse à Lille, 8 jours ; Emile Coyan, 42 ans, journalier à Lille, 1 mois ; Augiste Hoquert, 35 ans, cordonnier à Malines, 6 mois ; Adèle Vermersch, 33 ans, journalière à Menin, un mois, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Edouard Duyck, 49 ans, cordonnier à Mouscron, 3 mois, pour rébellion et exhibition. — J.-B. Lecomte, 63 ans, ancien ouvrier à Houplin, 15 jours ; — Jules Becourt, 25 ans, manœuvre de maçon à Tourcoing, 4 mois ; — Charles Grison, 28 ans, tisseur chez à Tourcoing, 2 mois pour mendicité — Eugénie Vandercamme, 31 ans, mère gère à Lille, 3 mois pour vol.

Me Corbant.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 3 juin

Ministère public : M. de Savignon, avocat-général.

Ire affaire. — **Provocation au meurtre, au pillage, à l'incendie et à l'insubordination de l'armée.**

Victor-Henri Dupont, né à Deuil (Seine-et-Oise), ex-disant journaliste, domicilié en dernier lieu à Paris, boulevard de Clichy, n° 29, en fuite.

Dupont a deux ans d'emprisonnement et 3.000 fr. d'amende.

2e affaire. — **Mœurs**

Emile Stourme, âgé de 16 ans, né à Maubeuge, arrondissement d'Avesnes, journalier, demeurant à Nimy (Belgique).

Emile Stourme est condamné à un an de prison.

Défenseur : Me Kiener.

3e affaire

Coups suivis de mort à Saint-André

Félix Vandeist, né à *Cortemarck (Belgique)*, ouvrier agricole, demeurant à Verlinghem.

Dans la soirée du 12 mars dernier, à St-André, plusieurs consommateurs qui se trouvaient au cabaret dit du « Petit Paris », chantaient, lorsqu'ils survinrent quatre ouvriers belges qui s'attablèrent bruyamment et se prirent à chanter en flamand. Comme ils troublaient par leurs cris les premiers arrivés, le cabaretier les pria de ne pas faire tant de bruit, mais ils ne tinrent aucun compte de cette observation et refusèrent même de payer les consommations que la femme venait de leur servir.

L'un des consommateurs, Jean-François, M. Déjà, conseiller municipal à St-André, s'approcha à son tour des quatre Belges et dit à l'un d'eux : « Mon ami, écoute ; nous allons chanter et ennuis nous ; reconnais-nous vous demandons ». Les Belges se levèrent alors en renversant les verres, et prenant aussitôt M. Déjà s'affaissait dans les bras de ses amis, perdant du sang en abondance par la bouche et par une blessure à la poitrine.

Environ deux minutes après il rendait le dernier soupir. Il avait reçu dans la région du cœur un violent coup de couteau qui avait déterminé un épanchement de sang considérable dans le péricarde et dans la plèvre gauche.

Le crime accompli les quatre Belges jetèrent sur les consommateurs français la table, les chaises et tous les objets qui leur tombaient sous la main, puis ils sortaient de l'estaminet et de l'extérieur frissaient encore des carreaux avant de s'éloigner.

L'enquête a établi immédiatement Vandeist de la mort de M. Déja était le nommé Vandeist. Cet individu a reconnu avoir porté le coup mortel à la victime, mais il a prétendu qu'il avait d'abord très bonsoulé et empoigné avant de frapper.

Du nombreux témoins entendus au cours de l'instruction, tous ont donné un démenti formel sur ce point et affirmé que Déja lui avait parlé avec beaucoup de calme et de modération et que ce sont les ouvriers étrangers qui ont les premiers commis les actes de violence.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires en France où il ne résidait que depuis peu de temps, mais il a subi en Belgique trois condamnations à l'emprisonnement et à l'amende pour coups et bris de clôture.

Quand à M. Déja qui laisse une veuve et deux enfants, il jouissait de l'estime générale dans le pays.

Félix Vandeist est condamné à **dix ans de travaux forcés.**

4e affaire :

Vol qualifié et complicité à Lille

1° Arthur Bécourt, âgé de 24 ans, maçon, demeurant à Lille; 2° Jean-Baptiste Duyck, âgé de 29 ans, journalier, demeurant à Roubaix; 3° Marie-Catherine Mauroit, âgée de 27 ans, demeurant à Lille ; 4° Jean-Baptiste Dancoite, âgé de 22 ans, ouvrier de ferme, demeurant en dernier lieu à Quiéry-la-Motte.

Le 13 mars 1892, vers dix heures du soir, en rentrant à la ferme qu'il exploite au hameau du Cerf, commune de Roncq, M. Morelle s'aperçut qu'il avait été victime d'un vol. Son coffre-fort placé dans la chambre du fermier avait été forcé et une somme de 1,500 francs composée de pièces de 20 et 10 francs en or, et 5 francs en argent, ainsi qu'un certain nombre de bijoux estimés 400 francs avaient été enlevés. Des valeurs mobilières pour un capital de 6,000 francs, ainsi qu'un billet de 100 francs, avaient été abandonnés sur une chaise. Les voleurs avaient tenté inutilement de forcer la porte d'une chambre à coucher et celle d'un corridor donnant sur le jardin. Des traces de pesées violentes furent constatées sur ces portes.

Pour commettre le crime, un des malfiteurs était introduit d'abord dans le jardin situé derrière la maison en escaladant le mur d'enceinte. Il s'était ensuite dirigé vers une porte fermée par un simple verrou et l'avait ouverte pour permettre à ses complices d'entrer. Les voleurs avaient alors arraché un barreau de fer à une fenêtre d'une pièce contiguë au salon, avaient brisé deux carreaux et avaient ainsi pénétré dans l'intérieur. C'est avec cette barre de fer et à l'aide d'un pain de chanvre retrouvé sur le parquet du salon que le coffre-fort avait été brisé et forcé.

L'enquête a établi que les complices étaient les nommés Pinchart et Tourette, ex-garçon d'écurie domestique de M. Morelle. Elle a révélé, en outre, que la fille Mauroit et le nommé Buyens avaient sciemment recélé une partie des objets volés.

Pinchart reconnaît avoir participé au crime, mais s'efforce de rejeter la plus grande part de responsabilité sur Dancoite qui n'a pas été arrêté. Il prétend qu'il a simplement accompagné Dancoite sur le lieu du crime et qu'il a attendu derrière une meule que ce dernier eût commis le vol, dont il n'a ensuite reçu une part, dix-huit pièces de 5 francs, neuf pièces de 20 francs en or et des bijoux. L'examen des lieux démontre que le vol n'a pu être commis par une seule personne et les dénégations relevées par l'information ne permettent pas d'accepter la version de Pinchart.

Catherine Mauroit reconnaît avoir reçu de Pinchart 120 francs en argent, des pièces de 20 francs et des bijoux. Elle a reçu de Pinchart et Buyens, 100 francs en or, mais Flore Mauroit était affectée de rétention d'argent, et Catherine Mauroit l'avait alors caché dans le foyer de la pièce habitée par Flore et Buyens. Buyens s'en emparait quelques jours après et partit à Lens où il les dissipa.

Les accusés sont mal noirs. Un papier ont déjà subi des condamnations.

Le verdict ne nous est pas parvenu.

A MA BRUNE

Tes cheveux, brune enfant, ont le noir de l'ébène: L'amour va te cueillir ainsi qu'un fruit doré; Et la chair fauve bon, car indicible aubaine Le savon *Mikado* la parfume à son gré.

En vente à Roubaix

Chez M. Duhem-Mercier, 31, Grande-Rue et parfumf. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN

sur les propriétés du BANYULS-TRILLES

et nous sommes persuadés que toutes les personnes consciencieuses de leur santé ne consommeront jamais d'autre apéritif.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES DÉPOSITAIRES

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irrégulières: Hystérie, *surexcitation, nervosité, vertiges, couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclerc* (sucs *lus d'herbes*). Cet incomparable *dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pas de dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.*

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (*état de santé*), que M. Leclerc, pharmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Leclerc pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 24 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Cie.— A Tourcoing : Brunain ; Vanrelle ; — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Frames : Berrier.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. (Hippodrome). — Jusqu'à 6 juin 1893. Une nouvelle représentation du plus grand succès du Théâtre des Variétés Bureaux à 8 h. Rideau à 8 heures½.

Le Premier Mari de France

vaudeville en trois actes, de M. Albin Valabrègue

On commencera par

Les Vieilles Gens

Comédie en un acte de M. Albin Valabrègue

A 9 h. ¼, le 1er mari de France.

Prix des places : Loges et fauteuils à fr. — Tourcoing 5 fr. — Pres de face 1.50 — Pres de côté 1.25 — Galeries, 0 60.

Pour la location, s'adresser comme d'habitude.

Concerts du Parc Barbieux et de la Place de la Liberté. — Voici le programme des concerts qui seront exécutés dimanche à jeun au bosquet du Parc de Barbieux, et le jeudi 8, sur la Place de la Liberté.

PROGRAMME

Première partie

La Grande Fanfare — Allegro militaire, X. — Sardanapale, ouverture, V. Joncières — Le Bonbalise, polka pour 2 pistons, E. Millot.

Deuxième partie

La Lyre roubaisienne — La Noce au Village, Laurent de Rillé — Jours de Repos, Monestier.

Troisième partie

La Grande Fanfare — Marche indienne de l'Africaine, Meyerbeer — Mosaïque sur Rigoletto, Verdi, Carrousel, galop, A. Bernier.

La Fanfare la Cocelle, dimanche 4 juin 1893 à 5 heures du soir, exécutera, sur la place Thiers les morceaux ci-après :

1. Allegro militaire, X... — 2. Mignonette, ouverture, J. Bernard — 3. Souvenir de Spitzbe, schottisch, Jos. de Greff — Un jour de Vendange, fantaisie, D. Bucco — 5. Marguerite, polka, L. Langlois — 6. Rêves d'un jeune, galop, Jos. Boschs.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

PETITE CORRESPONDANCE

L. L. M. — Si vous avez l'âge de 22 ans vous pouvez demander à subir le sort, si vous n'avez pas répondu le quatre de jeudi dans l'année qui a suivi votre majorité — Il ne faut pas vous avoir été Français sans avoir fait la demande de la nationalisation. Pour plus amples renseignements, voir à la mairie.

Un ancien catéchiste — Vous pouvez adresser une demande (sur timbre 0.60) à M. le Procureur de la République. A l'effet d'obtenir la réhabilitation *Marseillaise* — Il faut, pour avoir la nomenclature des places s'fournir.

Joseph B. — Un commerçant n'a pas le droit de saisir prendre le mobilier de son débiteur lorsqu'il a été déclaré en faillite. Quant cette dernière est close pour insuffisance d'actif à cet effet, il faut assigner devant le Tribunal pour obtenir la mainlevée.

S. L. — 1. Il sera public. — 2. Date pas encore fixée — On attend loi qui devra être promulguée. — 3. Le 14 juillet. — 4. Le 14 juillet. — 5. Le 14 juillet. 6. De la totalité s'il a été reconnu ; 8. Reporter-vous à l'article 757 du code civil.

Le Faunin.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame

Désirée-Louise DERAUX

veuve de M. Charles-Louis CADEAU décédée à Tourcoing, le 1er juin 1893, dans sa 90e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer la présente avis comme une invitation d'assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le samedi 3 juillet mois, à 9 heures, aux VIGILES DES MORTS qui seront chantées le même jour à 8 h. 1/2 et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le lundi 5 juillet mois, à six heures du matin, en l'église de Saint-Christophe, en paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Martine, 15.

Etat-civil de Roubaix

Du 3 juin

Naissances. — Henri Honoré, rue Thiers, 24 — Paul Bottinck, rue Neuve, 63 — Hélène Alterman, rue de Lille — Germaine Denoor, Hôtel-Dieu — Raymond Le Roy, id. — Léon Dasnes, rue Drouot, cour Bulaux, 16 — Madeleine Boclet rue Saint Roch, 69 — Blanche Desmettre, rue de la Mansarde, 39 — Léon Bécuyr, rue des Longues Haies.

Décès. — Georges Vonreuel, *1 mois 12 jours* des Arts, cour Dérosneaux — Alexandre Gobler, 1 mois 16j, cour Wattrelos. — Constantin Van rabe, 44 ans, Hôtel-Dieu — Eugène Sedeyrin, 18 ans, rue Pierre de Roubaix, 19 — Jules Lefebvre, 18 ans, rue des Arts, 34 — Thérèse Beaucarne, 10 jours, rue de la Cuf, 17 — Henri Boverie, 2 mois, Hôtel-Dieu — Florimond Poissonnier, 83 ans, rue du Moulin, 119 — Celine Cappeaux, 57 ans, rue Pouvroy, 37.

Mariages — Jules Henri Delmotte, 26 ans, tisserand, à Wattrelos, et Antoinette Sleawagen, tisserande, 19 ans, rue Thiers, 35 — J. B. Cousaert, fileur, 21 ans, rue d'Alger, et Marie-Angélique Vanthiegham, journalière, 17 ans, à Kreuglies — Gustave Lonquemare, voyageur de commerce, 33 ans, rue de l'Industrie, et Marie Lorenz, repriseuse, 19 ans, rue de la Redoute, 8 — Jules Grijson, surveillant en travaux de voirie, 37 ans, rue de l'Epeule, et Marguerite Wiffart, couturière, 22 ans, rue du Pile — Gustave Bodeux, tisserand, 28 ans, rue Pierre de Roubaix, et Hélène Nys, tisserande, 23 ans, rue Pierre de Roubaix — Alfred Malbranckx, domestique, 28 ans, à Lambersart, et Adèle Mulier, ménagère, 36 ans, rue du Moulin — Adolphe Sonneville, chauffeur, 24 ans, rue Turgot, et Emilie Vanasche, 43 ans, rue Turgot. — Louis Vrancel, 66 ans, rue Saint-Roch, 18, et Marie Blomme, cabaretière, 43 ans, id.

Etat-civil de Tourcoing

du 3 juin

Naissances. — Donat Cherrier, Chêne Houpline — Marie Vandamme, au Clinquet — Marie Deroussenne, rue du Bois — Gabrielle Bouillet, rue du Chêne-Houpline — Madeleine Tonnel, rue Fin-de la Guerre — Marie Crétal, rue du Rhin.

Du 3

Naissances — Henri Levengle, rue Nationale — Fortunat Vanfaille, rue de Gand — Henri Rourquin, *rue Jean Legrand*.

Décès. — Sidonie Dervaux, 79 ans 5 mois, tranche-Neuve — Georgine Bonte, 2 ans, rue de la Mairie, Tilleul — Emile Crosin, 3 ans 11 mois, rue Nationale, cour Lateau — Marie Gyro, 3 ans, au Clinquet.

Du 3

Louis Gossart, 11 mois, rue de la Marlière — Ernest Facon, 5 jours, rue Fin de la Guerre — Camille Mesnil, 1 mois, rue de Touquet — Prudence Desprez, 1an, rue Haute Voie.

Mariages. — Jules Her, 24 ans, maçon, et Jeanne Lemaître, 20 ans, journalière, rue de Lille — Wilfrid, 24 ans, employé, et Emilie Gosman, 20 ans, sans profession — Emile Duponchel, 23 ans, tisserand, et Marie Quivron, 21 ans, malineuse — Victor Bonler, 31 ans, employé et Eugène Vandenhoven, 24 ans, sans profession — Achille Lietar, 22 ans, employé, et Blanche Dubruque, 20 ans, tulleuse.

Publications de Mariages — Désiré Dermaux, 22 ans, boulanger, et Eugénie Desmedt, 20 ans, couturière — Louis Dumortier, 39 ans, cultivateur et Clotilde Delobelle, 31 ans, cultivatrice — Achille Dubonnet, 31 ans, journalier, et Marie Poliomme, 19 ans, sans profession — Achille Horent, 21 ans, ferblantier, et Marie Guerisse, 23 ans, soigneuse — Antoine Vandenbroucke, 21 ans, tisseur, et Catherine Vanderstickel, 26 ans, servante — Théophile Cornelis, 24 ans, tailleur d'habits et Marie Thérin, 24 ans, ménagère.

Etat-civil de Wattrelos

du 25 mai au 1er juin.

Naissances. — Gustave Derveaux, Winhoute, Wasquehal — Marie Dupuis, rue Nationale — Saint-Liévin — Adolphe Vancoppenolle, Crétinier. — Jules Coucke, Martinière — Martha Desbuquois rue de Tourcoing — Marie Sarrit — Clémence Hue-lit, Hourardin — Alias Bettenniere, rue de l'Industrie — Clémence Haustate, rue de l'Industrie — Jules Cadinier — Alfred Lefebvre Potteau, Bailleria — Jean-Louis Everaert, Sartel — Albert Nuite, rue de Tourcoing — Jeanne Permentier, Place.

Décès. — J.-B. Masson, 41 ans 7 mois, ouvrier agricole, Sartel — Georgette Dupuis, 1 mois 15 jours, Crétinier — Auguste Lequin, 37 ans 7 mois, marchand, rue Pierre Catteau — Arthur Holvoet 37 jour, Petit Fournay — Jean Vanlaethem, 1 an 6 mois tisserand, Saint-Marguerite — Henri Vanneuchenghe, 1 mois, Saint-Liévin — Berthe Marchal 4 mois, Ile-Marie — François Cottenet, 37 ans 2 mois, cabaretier, Touquet — Frédéric Debouvroy, 7 ans 5 mois, Martinoire — Laure Plovier 2 mois 1/2, rue du Congo — Charles Nutten, 59 ans 5 mois, tisserand, Saint-Liévin.

Etat-civil de Mouvaux

du 27 mai au 3 juin

Naissances — Louis Bernard, La Motte.

Mariages. — Arthur Everaert, 23 ans, sabotier, et Appoline Leterme, 18 ans, soigneuse.

Décès. — Cécile Nuel, 26 ans 4 mois, Les Bonnets — Constantin Grymonprez, 79 ans 2 mois, Croix Bouillotte.

Change et Fonds publics

J. BULTHÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont ils sont offerts actuellement coupés.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les fonds français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 juin 1893.

Les réalisations du samedi trouvent facilement leur contre partie ; les cours sont fermes sur les rentes et en hausse sur quelques valeurs.

Le 3 0/0 a vendu de 96 32 à 96 37.

Le 4 1/2 0/0 est à 106 05.

L'Italien monte à 92 25. Les sincours de M. Cibilli n'ont pas modifié de nature à pousser à la hausse, car il demande la triste situation financière du pays, sans indiquer de remède à apporter.

L'Extérieur plus faible qu'hier à 66 1/16, sur des ventes assez importantes.

Le Portugais se traite de 22 3/4 à 22 7/8.

Les actions des sociétés de crédit sont très animé.

La Banque de France remonte à 3910.

Mais le Crédit foncier s'obère à 595 poussé par les rachats des vendeurs à découvert qui jugent leur situation dangereuse. Dans ses deux dernières séances le conseil d'administration a autorisé pour 15,118,824 fr. de nouveaux prêts.

Le Comptoir national d'escompte est tenu à 485.

La Société générale vaut 490.

Sur le Crédit Lyonnais on remarque des transactions assez nombreuses de 760 à 764.

Le Bénéfice des Immeubles de France cote 407 50. Elle devrait être plus haut, ayant un coupon de 19 50 à toucher dans un mois.

L'obligation des Chemins économiques soutenue à 185.

Ch. Hayman et Cie

10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE — ROUBAIX

69 bis, rue Nationale — 6, rue de la Gare.

PAIE immédiatement à présentation sans classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables Titres contre espèces.

EXÉCUTE à des conditions particulières même titres contre espèces, tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après 1 mois, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de tout repos telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BONS PANAMA

Tirage du 15 juin 1893

Gros Lots { 250,000 francs. / 100,000 francs.

Le **Crédit Lyonnais**, Agences de Roubaix et de Tourcoing, vend ces Bons à 100 fr. et les reprend jusqu'au 21 juin inclus à 100 fr.

FABRIQUE de PARAPLUIES

OMBRELLES & CANNES

Maison POUDET

7, rue St-Jacques

TOURCOING

Grande mise en vente de l'élégant **En-Cas** *aiguille*. — Choix complet d'**Ombrelles** riches et **Articles** courants depuis 0.65 c. à 50 fr.

Draperies françaises et anglaises.

Vêtements sur mesure, façons grand tailleur, au prix de la confection.

20 p. °/o meilleur marché que partout ailleurs.

Nota. — La Maison ne fait pas voyager ni colporter.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 3 JUIN

Cote officielle de 4 heures 1/4

Fédérale de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr.		TYPE 2 qual. cour.		TYPE 3 F	
	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.	Cote jour
Janvier	5 00	—	—	—	—	—
Février	—	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Juin	4 95	4 85	—	—	—	—
Juillet	4 875	4 85	—	—	—	—
Août	4 90	—	—	—	—	—
Septembre	4 925	4 90	—	—	—	—
Octobre	4 925	4 90	—	—	—	—
Novembre	4 925	4 90	—	—	—	—